



AF CONSEIL

18 Villa D'Alésia

75014 Paris

Tél : +33 1 87 78 62 88

contact@afconseil-cave.com

www.afconseil-cave.com

Contrat de gestion

*Contrat établi conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret 72-678 du 20 juillet 1972
Contrat enregistré sous le n° 19770*

Contrat établi entre les soussignés

AF Conseil

Dénommée ici le « Mandataire » est une SARL dirigée par Monsieur Alain Fourcade titulaire de la carte professionnelle des placements financiers et de gestion caution Banque de France.

AF Conseil est immatriculée au RCS de Paris sous le numéro de siret 489 586 628 000 13 et est située au 18 Villa D'Alésia 75014 Paris cedex avec pour capital social 1 910 000,00 €.

Et

Madame ou Monsieur :

Ou Société :

Né(e) le :

à :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Le présent contrat donne, par les présentes, au mandataire le pouvoir en qualité de commissionnaire au sens des articles L. 132-1 et suivants du Code de commerce, et de l'article 256-V du Code général des impôts, qui l'accepte, afin de constituer un portefeuille de vins et champagnes sur la base de l'un des profils de portefeuilles décrits dans la page ci-après afin d'acheter les vins et champagnes, les revendre, coordonner leur transport et le stockage des bouteilles en son nom et pour le compte du Mandant dans les termes et conditions fixés ci-après.

Les présentes conditions particulières forment un tout indivisible avec les Conditions Générales de Services. (les conditions particulières et les conditions générales sont ci-après désignées le « Contrat »).



AF CONSEIL

18 Villa D'Alésia

75014 Paris

Tél : +33 1 87 78 62 88

contact@afconseil-cave.com

www.afconseil-cave.com

Profils de portefeuille

L'investisseur fixe les caractéristiques de sa cave de la manière suivante :

OFFRES	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE
Investissement	1500€ à 5000€	5.000€ à 25.000€	25.000€ à 50.000€	50.000€ à 250.000€
Durée de placement	1 mois	1 mois	1 mois	1 mois
Plus-values minimums garanties par mois	4% par mois	6% par mois	8% par mois	10% par mois
Capital garanti	Oui	Oui	Oui	Oui
Ventes privées	Non	Oui	Oui	Oui
Visite de notre Cave	Non	Non	Oui	Oui
Assurance	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Stockage	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Frais	Sans	Sans	Sans	Sans
Retrait	Sous 5 jours	Sous 5 jours	Sous 5 jours	Sous 5 jours
Votre choix	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Options supplémentaires

	OUI	NON
Questionnaire informatif		
Souhaitez-vous gérer vous-même votre cave ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaitez-vous profiter de nos ventes privées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaitez-vous recevoir des mails d'informations concernant nos événements ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaitez-vous visiter notre cave ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaitez-vous recevoir notre brochure sur la route des vins ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaitez-vous acheter pour vous-même certains lots de notre cave ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaitez-vous participer à nos dégustations en salon privé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



AF CONSEIL

18 Villa D'Alésia

75014 Paris

Tél : +33 1 87 78 62 88

contact@afconseil-cave.com

www.afconseil-cave.com

Conditions Générales de Services

Article 1 :

Le Contrat est soumis aux présentes conditions générales.

Article 2 :

Toute signature de l'une des deux parties ne l'engage que dans la mesure où l'autre partie a présenté son acceptation écrite dans un délai de sept jours francs.

Article 3 :

Les produits achetés sont logés dans une cave privatisée. AF Conseil ne peut procéder à des achats sur un produit sans autorisation de la part du Mandant sauf conditions particulières.

Article 4 :

Les dates contractuelles d'achats de bouteilles figurent sur les factures se trouvant dans votre cave en ligne. Elles sont celles auxquelles AF Conseil s'est engagée à mettre à disposition sur le site.

Article 5 :

La vente des vins et champagnes s'effectue selon le droit commun de la vente. AF Conseil conserve la propriété des biens jusqu'au paiement effectif du lot. Le défaut de paiement d'une échéance peut entraîner la revendication des biens

Article 6 :

Les vins et champagnes objets du Contrat sont réputés issus à 100 % AOC par AF Conseil.

Article 7 :

Le prix des vins et champagnes est fixé pour toute la durée du Contrat. Il peut être révisé de gré à partir de la fin du temps de placement si l'indicateur de marché pour le mandat et la campagne considérée sont supérieur aux seuils fixés par les parties au Contrat. Cet indicateur est calculé à partir des prix moyens de campagne par AF Conseil.

Article 8 :

Dans le cas où le Mandant ne respecterait pas la(les) date(s) de paiements prévus(s), AF Conseil pourra exiger, facture à l'appui, les paiements dus qui seront exigibles au terme des délais initialement.

Article 9 :

Sauf stipulation contraire aux clauses particulières, AF Conseil effectue l'arbitrage de vos vins et champagnes, ce qui garantit une rentabilité définie et signée préalablement sur le Contrat sur un délai maximum en fonction de l'offre souscrite. Si l'arbitrage est effectué par le Mandant, AF Conseil décline toute responsabilité du rendement.

Article 10 :

En cas de litige les différentes parties seront soumises à la commission paritaire afin de concilier les parties. En cas d'échec de la conciliation, tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce et ce même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défenseurs.

Article 11 :

Le retrait partiel ou total se fera sans frais tous les 30 jours à la demande du Mandant.



AF CONSEIL

18 Villa D'Alésia

75014 Paris

Tél : +33 1 87 78 62 88

contact@afconseil-cave.com

www.afconseil-cave.com

Ayants Droit

Veillez remplir les champs ci-dessous concernant la personne à qui vous souhaiteriez léguer votre compte de cave en ligne sans frais en cas de décès.

Nom, prénom :	Date de naissance :
Adresse :	Nationalité :
Téléphone :	Email :
Lien de parenté :	

Joindre une photocopie de la pièce d'identité de l'ayant droit

Lu et Approuvé

Le Mandant déclare qu'il a pu obtenir toutes les informations utiles avant la signature des présentes.

Fait à

Le

Le Mandant, signature

Le Mandataire, signature



Alain Fourcade

Nom du Mandant suivi de la mention « Lu et approuvé »